

ÉDUCATION - Une étude réalisée par les étudiants de licence 3 économie-gestion de l'UPF

Plaisanciers : les mal-aimés du tourisme ?

► En 3 points

- Un article a été réalisé par les étudiants de licence 3 économie-gestion de l'UPF et leur enseignant Pierre Chevy dans le cadre de leur cours d'études de marché.
- Pour la réaliser, ils en ont rédigé la problématique, le questionnaire, administré ce dernier et enfin analysé les données recueillies.
- Dans les années à venir, cette étude pourra être répétée pour en établir un baromètre et ainsi suivre l'évolution des éléments mesurés.

similaire : assez neutre (moyenne : 4,24%), mais également avec des extrêmes forts : 12,3% des répondants sont absolument opposés à l'idée de voir les plaisanciers quitter le lagon alors que 20,5% veulent absolument les voir partir. Ces premiers résultats donnent à penser qu'une minorité de personnes forme des hostilités à la plaisance et aux plaisanciers entraînant le reste de la population à protester contre les voiliers.

D'autres questions cherchent à cerner plus précisément l'image qu'ont les résidents des plaisanciers en Polynésie française. Celle-ci est assez négative. Ils sont principalement envisagés comme des « *pollueurs profiteurs trop nombreux* ». Encore une fois, la majorité des répondants est plutôt neutre vis-à-vis de cette image : 4,81 sur une échelle de 1 à 7. Comme pour les mesures précédentes, une minorité (11%) adhère complètement à cette image.

La pollution visuelle des voiliers est souvent citée dans les médias et dans les réseaux sociaux, pourtant, étonnamment, le fait de voir ou non les voiliers de son habitation, n'influence pas l'image du plaisancier. Qu'ils les voient, ou pas, à long terme de journées, les répondants ont le même point de vue sur les voiliers. En fait, deux éléments influencent l'image du plaisancier : l'archipel d'habitation du répondant et son implication dans l'environnement.

Des voiliers polluants ?

Concernant l'implication dans l'environnement, second élément influençant l'image que les résidents locaux ont des voiliers, plus les répondants s'en sentent concernés, plus l'image qu'ils ont des plaisanciers est négative. Ce constat semble assez logique puisque la pollution par rejet d'eaux usées (vaisselle et toilettes) est également reprochée aux plaisanciers.

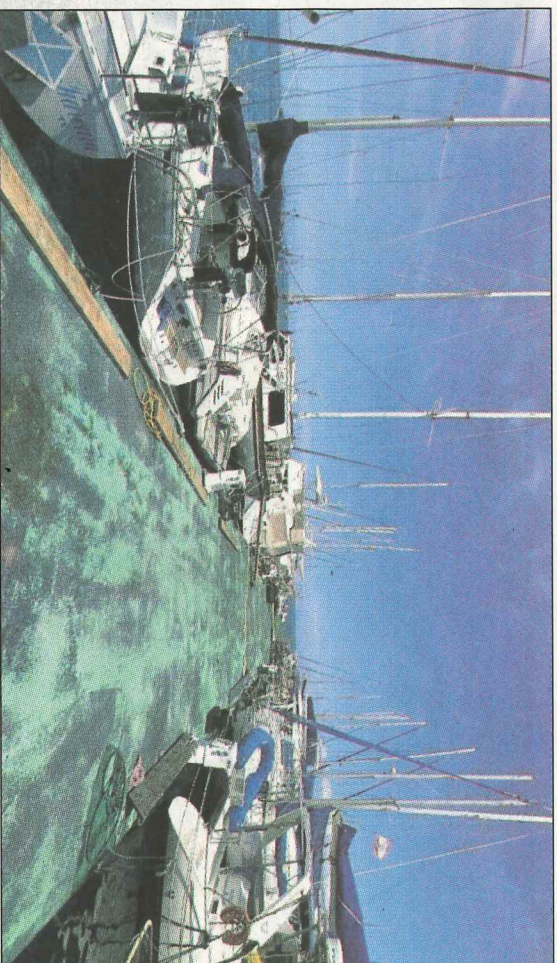
Ce dernier point à amener les étudiants et leur professeur alors à se questionner sur le classement des éléments susceptibles de polluer le lagon demandé aux répondants. Une question de l'étude consistait à demander aux répondants de classer, selon leur pouvoir polluant, des éléments cités.

Le classement de ces éléments, par ordre décroissant selon le nombre de fois qu'ils sont cités en premier, donne les résultats suivants : les épaves de voiliers (110 citations en premier, 28,2% des répondants) ; la faiblesse du traitement des eaux usées des maisons (80, 20,5%) ; les habitations sur l'île (60 citations en premier, 15,4% des répondants) ; les infrastructures pour la plaisance (47, 12,1%) ; les hôtels (40, 10,3%) ; les voiliers dans le lagon (25, 6,4%) ; l'agriculture (20, 5,1%) ; la pêche professionnelle (6, 1,5%).

Les voiliers en bon état, ceux qui flottent n'arrivent finalement qu'au 6e rang des éléments polluants, après les hôtels, les habitations et le mauvais traitement des eaux usées des maisons. Ces résultats indiquent ainsi que, de la même manière qu'il semble qu'une minorité de répondants soit très hostile à la plaisance et aux plaisanciers, il semble qu'une minorité de plaisanciers, celle qui laisse leur voilier dériver puis couler dans le lagon, soit perçue comme très polluante. Les uns et les autres ont probablement un comportement exagéré qui exacerbe les tensions entre les deux communautés. Ce classement des éléments polluant le lagon est conforme aux résultats de l'étude de la qualité des eaux de baignade publiée tous les ans par le ministère de la santé.

On se trompe d'adversaire

Selon cette carte, les problèmes de qualité de l'eau sont concentrés aux embouchures des rivières. Comme l'indique ce rapport, « *sur les 16 points contrôlés en 2019, aucun n'est propre à*



Les voiliers sont une richesse, mais sont aussi très décriés depuis quelques années.

La baignade contre 11% en 2018. La qualité des eaux de baignade en embouchure de rivière reste très préoccupante que ce soit en zone urbaine (100% en qualité insuffisante en 2018 et 2019) ou rurale (100% de qualité insuffisante en 2019 contre 78% en 2018). Le rapport pointe du doigt la déficience du traitement des eaux usées. Les installations sont souvent vétustes ou insuffisantes ».

Les voiliers, eux, sont concentrés devant la marina Taina et l'aéroport... en zone bleue : eaux de bonne qualité. Malgré ces différentes informations, les oppositions les plus fortes à la plaisance viennent de ceux qui pensent que les voiliers, les infrastructures de la plaisance et les épaves de voiliers polluent le plus le lagon. Si ces personnes souhaitent protéger les lagons en chassant les voiliers, visiblement, elles se trompent d'adversaire.

Le second attribut fort de l'image négative des plaisanciers auprès de la population est d'être « *des pollueurs, responsables de la dégradation des lagons (coraux cassés, rejets d'eaux usées et d'huile moteur)* ». Concernant les coraux, les plaisanciers ne mettent pas, par plaisir, leur ancre dans les coraux. Une ancre dans les coraux sera abîmée, voire bloquée. Il faudra alors plonger pour la décrocher ou la perdre avec sa chaîne. Le meilleur mouillage, le plus sûr, reste le sable.

Concernant les eaux usées, il est souvent reproché aux plaisanciers de polluer le lagon avec leurs rejets organiques (toilettes, restes alimentaires, etc.). Les voiliers modernes et certains plus anciens sont maintenant équipés de cuves à eaux noires qui leur permettent de rejeter ces eaux usées en dehors du lagon, en pleine mer, ou dans les marinas équipées pour cette récupération. Cela pose le problème de l'investissement dans les infrastructures d'accueil. Ce dernier argument, celui de la pollution organique, devrait perdre de sa force quand on sait que, en période normale, hors Covid-19, seuls 26 voiliers sont habités à l'année aux corps morts de la marina de Taina.

Combien de bateaux à moteur se concentrent-ils tous les week-end au banc de sable du récif Tepuahono, près de la passe de Ta'apuna pour aller faire la brinque... et sans aucunes toilettes ?

Des reproches injustifiés

Alors, les plaisanciers sont-ils les mal-aimés du tourisme ? Les résultats cités ont pu montrer que tous les reproches qui leur sont faits ne sont pas toujours justifiés ni partagés par l'ensemble de la population. Ces reproches leur restent cependant imputés et dégradent leur image.

Dans deux enquêtes séparées, réalisées par les mêmes étudiants de

licence 3, des questions similaires pour décrire le comportement des répondants vis-à-vis des touristes, d'une part, et des plaisanciers, d'autre part, décrivent des comportements différents. La note de comportement vis-à-vis des touristes est de 6,12 contre 5,42 pour les plaisanciers. L'échelle de mesure est en 7 points. Dans les deux cas, le comportement est bienveillant, mais le touriste reste mieux noté que le plaisancier.

Une explication possible de ces différences peut provenir du fait que ces deux activités n'ont pas la même visibilité. Les touristes, même nombreux, restent souvent dans les hôtels qui les hébergent. Une étude publiée en 2020, montrait d'ailleurs que les deux indicateurs évoqués précédemment, le comportement vis-à-vis des touristes et l'attitude vis-à-vis du tourisme, tendaient tous deux, à baisser avant la crise de la Covid-19. Les Polynésiens étaient-ils déjà flu des touristes ? Nous en étions à près de 240 000 touristes par an.

Quoi qu'il en soit, il ressort de ce travail que les répondants, résidents de la Polynésie française, distinguent l'activité de la personne. Ils rejettent l'activité plaisance, mais, sauf cas exceptionnels cités en introduction, pas le plaisancier. Pas encore. Peut-être est-ce un effet de la culture locale dans laquelle la notion d'accueil reste forte ? ■

LDT